

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-815/SG/FIN autorisant M. Ali Mawel Dirie, de nationalité somalie, à acquérir un immeuble sis à Djibouti, titre foncier n° 706.

n° 69-815/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
27 mai 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Mawel Dirie, de nationalité somalie, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, quartier n° 1, boulevard n° 2 et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 706 au nom de M. Abdou Ahmed Yaya.